

Qui sommes-nous ?

* L'association des **Donneurs de Voix** est une association **reconnue d'utilité publique**. A ce titre, elle est exemptée de droits d'auteurs.

* Elle s'organise en « **Bibliothèques Sonores** » réparties sur tout le territoire.

<https://lesbibliothequessonores.org/>

Nos ressources

* La Bibliothèque Sonore n'ayant d'autres revenus que les **dons**, tous ceux provenant des associations, des établissements scolaires, des familles, seront donc les bienvenus.

Le prêt

* L'association s'adresse à **toute personne empêchée de lire** (déficients visuels, problèmes d'apprentissage scolaire tels que dyslexie ou dyspraxie, handicap moteur, rééducation d'implant cochléaire...) à condition que cet empêchement soit attesté par un certificat médical, une carte d'invalidité, une notification MDPH...)

* **L'inscription est obligatoire et gratuite**. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à **ne pas partager l'audio livre** reçu.



Bibliothèque Sonore de Châteauroux et de l'Indre

*L'association
s'adresse à toute
personne
empêchée de lire,
en mettant à
disposition
des livres
sonores sous
forme numérique.*



Bibliothèque Sonore de Châteauroux et de l'Indre
Maison des apprentissages, 1 rue de Provence 36000
Châteauroux

Tel : 07 84 85 58 01

Mail : info.bsindre@gmail.com

Pour qui ?

La Bibliothèque Sonore peut être utile à toute personne qui **rencontre des difficultés pour lire** (malvoyance, non voyance, handicap moteur...).

Inscription

L'inscription est **gratuite et obligatoire**.

Vous pouvez nous contacter :

- ★ **par mail** : info.bsindre@gmail.com
- ★ **par téléphone** : 07 84 87 58 01
- ★ **lors d'une permanence** le mercredi de 14h à 16h.

Pour quoi ?

La Bibliothèque Sonore met à la disposition des bénéficiaires **des livres sonores** choisis dans une banque de **plusieurs milliers d'audio livres**. Une possibilité d'enregistrement pour un livre absent de cette banque est également possible.

Obtenir un audio livre

Vous pouvez nous faire connaître votre demande par **mail**, par **téléphone** ou lors de nos **permanences**.

L'audio livre demandé vous sera transmis sous forme de **fichiers MP3** :

- ★ soit directement à votre adresse **mail**,
- ★ soit envoyé par la poste sur un **CD**,
- ★ soit après copie sur votre **clé USB**.

Condition ?

La **difficulté doit être attestée** par un document officiel.
(Notification MDPH, certificat médical...)

Lire un audio livre

La **manipulation des CD** peut être facilitée par l'utilisation d'un **lecteur adapté** que nous pouvons vous aider à acquérir.